



Mairie de Briennon

16 rue de la Libération

42720 BRIENNON

Tél : 04-77-60-80-73

E-mail : mairie.briennon@wanadoo.fr

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 MARS 2026

N° : 2026/0603/02

**OBJET : ADMISSION EN
NON VALEUR**

Le vendredi 6 mars 2026 à 20 h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire de BRIENNON.

Présents : Jean FAYOLLE, Gérard MEUNIER, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Gilles COMTE, Béatrice RAOU, Christian ALLOIN, Jean-François TAMIN, Véronique BARBERET, Isabelle DEVIS, Olivier MOTTE, Sandrine CORNIL, Frédéric ROZIER, Julien BUISSON.

Absents : Nadine CAVELIER (pouvoir à C. BOURNEZ), Rachel DURAND, Émilie GORDONS.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200263-20260306-2026060302-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2026

Secrétaire élue pour la durée de la session : Isabelle DEVIS

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 février 2026

Sur proposition du Service de Gestion Comptable, par courrier explicatif du 20 février 2026.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

1. Décide de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes dont la liste figure en annexe à la présente délibération,
2. Dit que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 0,96 €,
3. Dit que les crédits sont inscrits au compte 6541, budget de l'exercice 2026 de la commune.

Fait à BRIENNON, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean FAYOLLE

La secrétaire de séance,
Isabelle DEVIS

Publié sur Internet le 10 mars 2026